



Bris sur un matériel prêté et responsabilité civile

Par **Mumu7812**, le **28/06/2018 à 15:23**

Bonjour,
La réparation d'un pare brise sur un tracto prêté par un ami peut-elle être couverte par ma responsabilité civile ?
Merci par avance pour votre réponse.

Par **morobar**, le **28/06/2018 à 15:38**

Bonjour,
C'est possible bien que peu vraisemblable s'agissant de la conduite d'un véhicule à moteur.
Mais seule la lecture de votre contrat peut indiquer les risques couverts et aussi les exclusions éventuelles de garantie.

Par **chaber**, le **28/06/2018 à 15:39**

bonjour
[citation]tracto prêté par un ami[/citation]
la responsabilité civile Chef de Famille exclut les objets confiés dont on a la garde. Relire les conditions générales